



COMMISSIONS INTERNATIONALES POUR LA
PROTECTION DE LA MOSELLE ET DE LA SARRE

INTERNATIONALE KOMMISSIONEN ZUM
SCHUTZE DER MOSEL UND DER SAAR

L'Assemblée plénière annuelle des Commissions Internationales pour la Protection de la Moselle et de la Sarre (CIPMS) s'est tenue les 4 et 5 décembre 2019 à Nancy (France). L'accent a été mis sur les principaux enjeux et questions importantes pour la gestion de l'eau au sens de la directive cadre sur l'eau (DCE), sur la nouvelle plateforme de communication en cas de pollutions accidentelles des cours d'eau ainsi que sur le nouvel outil de valorisation des données du réseau de surveillance des étiages.

Principaux enjeux et questions importantes pour la gestion de l'eau

Les Etats contractants ont défini en commun les enjeux d'importance transfrontalière en matière de gestion de l'eau qui régiront le troisième Plan de gestion international pour le bassin de la Moselle et de la Sarre. La préservation et la restauration des écosystèmes aquatiques, l'amélioration et la restauration de la continuité et la réduction des pollutions **doivent à présent être considérées en prenant également en compte les conséquences du changement climatique** telles que la hausse des températures de l'eau ; l'augmentation des événements de pluies intenses ou les périodes d'étiages plus nombreuses et de plus longue durée.

Nouvelle plateforme de communication en cas de pollutions accidentelles des cours d'eau

Les CIPMS ont décidé d'utiliser dès 2021 **une nouvelle plateforme internationale d'échange et de transmission des messages, appelée INFOPOL MS+**. Elle repose sur une technologie innovante, présente de nouvelles fonctionnalités et offre plus de flexibilité en matière de configuration pour répondre aux besoins de chacun des centres principaux d'avertissement et d'alerte du bassin de la Moselle et la Sarre.

L'année 2020 sera consacrée à l'entraînement à INFOPOL+ des utilisateurs par le biais de formations internationales et internes ainsi que d'exercices internationaux.

Surveillance des étiages

Un réseau international de suivi des étiages basé sur 59 stations de mesures des débits des Etats et régions a été mis en place **dans le bassin Moselle-Sarre**. Une évaluation hebdomadaire des données est réalisée en s'appuyant sur une classification commune de l'intensité de l'étiage en cinq catégories. Les résultats du suivi annuel des étiages, sur de nombreuses stations, sont à présent disponibles sur le site internet des CIPMS via un tout **nouvel outil de valorisation des données**¹ sous la forme de cartes de synthèse, de caractéristiques des stations de mesure du débit, de tableaux et de graphiques.

¹ www.iksms-cipms.org/servlet/is/2000124/

Informations complémentaires :

Commissions Internationales pour la Protection de la Moselle et de la Sarre (CIPMS)

Daniel Assfeld

En bref

Depuis 1961, les Etats riverains France, Allemagne et Luxembourg coopèrent au sein des Commissions Internationales pour la Protection de la Moselle et de la Sarre (CIPMS).

Le Président et les organes des CIPMS sont assistés par un secrétariat international dont le siège est à Konz. Les langues de travail sont l'allemand et le français. Pour plus d'informations, veuillez consulter [le site des CIPMS](#)².

² www.iksms-cipms.org